



Fiche technique

Bloc-piles au lithium-ion Ryobi

Tension de la pile : 18 V

Capacité de la pile : 9Ah / 162Wh

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Pile au lithium-ion – rechargeable

Numéro de modèle : P194

Date de publication : Juin 2021

Techtronic Industries Power Equipment
P.O. Box 1288
Anderson, SC 29622

Numéro de téléphone de l'entreprise :
(pour outils électriques): 1-800-525-2579
(pour produits pour l'extérieur): 1-800-860-4050

Numéro de téléphone en cas d'urgence :
Chemtrec (États-Unis) : 1-800-424-9300
(International) : +1-703-741-5970

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.
Aucune exposition aux risques lors de la manipulation de routine du produit.

▲ AVERTISSEMENT :

- Pour réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le manuel de l'utilisateur.
- Risque de feu et de brûlures.
- Ne pas ouvrir, écraser, chauffer à une température supérieure à 50 °C ou court-circuiter les bornes.
- Suivre les instructions du fabricant.
- Utiliser uniquement avec le chargeur indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
- Enlever la pile de l'outil au moment de l'entreposage, du changement de fixations ou d'ajustements.
- Afin de réduire le risque d'explosion et les blessures possibles, ne pas placer la pile près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Ne pas écraser, faire tomber ou endommager le bloc-piles.
- Ne pas utiliser un bloc-piles qui est tombé ou a subi un impact important. Une pile endommagée risque d'exploser. Éliminer immédiatement et correctement une pile tombée ou endommagée.
- En cas d'utilisation ou température extrême, la pile peut connaître des fuites. Si du fluide touche votre peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si du fluide touche vos yeux, les rincer avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes et obtenir des soins médicaux sans délai. Le respect de cette consigne réduira le risque de blessures graves.
- L'assemblage du bloc-piles et les éléments de pile brûleront s'ils sont incinérés.

SECTION 3 : COMPOSITION DES INGRÉDIENTS ET INFORMATIONS

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

Aucune exposition aux risques lors de la manipulation de routine du produit.

▲ AVERTISSEMENT :

- Pour réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le manuel de l'utilisateur.
- Risque de feu et de brûlures.
- Ne pas ouvrir, écraser, chauffer à une température supérieure à 50 °C ou court-circuiter les bornes.
- Suivre les instructions du fabricant.
- Utiliser uniquement avec le chargeur indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
- Enlever la pile de l'outil au moment de l'entreposage, du changement de fixations ou d'ajustements.
- Afin de réduire le risque d'explosion et les blessures possibles, ne pas placer la pile près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Ne pas écraser, faire tomber ou endommager le bloc-piles.
- Ne pas utiliser un bloc-piles qui est tombé ou a subi un impact important. Une pile endommagée risque d'exploser. Éliminer immédiatement et correctement une pile tombée ou endommagée.
- En cas d'utilisation ou température extrême, la pile peut connaître des fuites. Si du fluide touche votre peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si du fluide touche vos yeux, les rincer avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes et obtenir des soins médicaux sans délai. Le respect de cette consigne réduira le risque de blessures graves.
- L'assemblage du bloc-piles et les éléments de pile brûleront s'ils sont incinérés.
- Aucune exposition lors de la manipulation de routine du produit. Un risque d'exposition a lieu uniquement si la pile est maltraitée mécaniquement ou électriquement.
- Aucun effet sur les yeux ou la peau lors de la manipulation de routine et l'utilisation, ou en cas d'inhalation. L'ingestion est peu probable, étant donné la taille physique et l'état de l'élément. En cas d'ingestion, obtenir des soins médicaux sans délai.
- Si les matériaux internes de l'élément sont exposés en raison d'un boîtier extérieur endommagé, il est recommandé d'adopter les mesures suivantes :

CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincer avec de l'eau pendant 10 minutes sans frotter et obtenir des soins médicaux sans délai.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Laver immédiatement la zone avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

INHALATION :

Quitter la zone immédiatement, respirer de l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION :

En cas d'ingestion, contacter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES :

- Utiliser des vêtements industriels standards lors d'une utilisation normale.
- En cas de manipulation de grands contenants d'éléments, porter des chaussures à embout en acier.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Aucune précaution spéciale nécessaire.

MÉTHODES DE CONFINEMENT :

- Transporter les contenants à l'extérieur.
- Toujours consulter et respecter les lois environnementales internationales, fédérales et locales.

MÉTHODES DE NETTOYAGE :

Aucune donnée disponible

AUTRES INFORMATIONS :

Aucune donnée disponible

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION :

- Utiliser seulement l'équipement de charge approuvé.
- Ne pas désassembler la pile ou le bloc-piles.
- Ne pas perforer, écraser ou jeter au feu.

ENTREPOSAGE :

Pour obtenir une pile avec la durée de vie la plus longue possible, les éléments suivants sont suggérés :

- Enlever le bloc-piles du chargeur dès qu'il est chargé et prêt à être utilisé.

Pour un entreposage du bloc-piles supérieur à 30 jours :

- Entreposer le bloc-piles à une température inférieure à 26 °C (80 °F) et à l'abri de l'humidité.
- Entreposer le bloc-piles dans un état chargé à 30 % à 50 %.
- Tous les six mois d'entreposage, charger normalement le bloc-pile.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Composé d'éléments de pile assemblés dans un boîtier en résine, le bloc-piles est un produit solide sans odeur qui brûlera s'il est incinéré.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

Aucune exposition aux risques lors de la manipulation de routine du produit.

▲ AVERTISSEMENT :

- Pour réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le manuel de l'utilisateur.
- Risque de feu et de brûlures.
- Ne pas ouvrir, écraser, chauffer à une température supérieure à 50 °C ou court-circuiter les bornes.
- Suivre les instructions du fabricant.
- Utiliser uniquement avec le chargeur indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
- Enlever la pile de l'outil au moment de l'entreposage, du changement de fixations ou d'ajustements.
- Afin de réduire le risque d'explosion et les blessures possibles, ne pas placer la pile près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Ne pas écraser, faire tomber ou endommager le bloc-piles.
- Ne pas utiliser un bloc-piles qui est tombé ou a subi un impact important. Une pile endommagée risque d'exploser. Éliminer immédiatement et correctement une pile tombée ou endommagée.
- En cas d'utilisation ou température extrême, la pile peut connaître des fuites. Si du fluide touche votre peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si du fluide touche vos yeux, les rincer avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes et obtenir des soins médicaux sans délai. Le respect de cette consigne réduira le risque de blessures graves.
- L'assemblage du bloc-piles et les éléments de pile brûleront s'ils sont incinérés.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Consulter la FDS de l'élément de pile pour obtenir plus d'informations.

Aucune exposition aux risques lors de la manipulation de routine du produit.

▲ AVERTISSEMENT :

- Pour réduire le risque de blessure, l'utilisateur doit lire le manuel de l'utilisateur.
- Risque de feu et de brûlures.
- Ne pas ouvrir, écraser, chauffer à une température supérieure à 50 °C ou court-circuiter les bornes.
- Suivre les instructions du fabricant.
- Utiliser uniquement avec le chargeur indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
- Enlever la pile de l'outil au moment de l'entreposage, du changement de fixations ou d'ajustements.
- Afin de réduire le risque d'explosion et les blessures possibles, ne pas placer la pile près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Ne pas écraser, faire tomber ou endommager le bloc-piles.
- Ne pas utiliser un bloc-piles qui est tombé ou a subi un impact important. Une pile endommagée risque d'exploser. Éliminer immédiatement et correctement une pile tombée ou endommagée.
- En cas d'utilisation ou température extrême, la pile peut connaître des fuites. Si du fluide touche votre peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si du fluide touche vos yeux, les rincer avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes et obtenir des soins médicaux sans délai. Le respect de cette consigne réduira le risque de blessures graves.
- L'assemblage du bloc-piles et les éléments de pile brûleront s'ils sont incinérés.

SECTION 12: ECOLOGICAL INFORMATION

EINFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES :

Aucune lors de la manipulation de routine du produit.

TOXICITÉ :

Aucune donnée disponible

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ (BIOPERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ) :

Aucune lors de la manipulation de routine du produit.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION :

Aucune lors de la manipulation de routine du produit.

MOBILITÉ DANS LE SOL :

Aucune lors de la manipulation de routine du produit.

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES :

Aucune donnée disponible

ÉLIMINATION :

Suivre les directives à la Section 13.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ce produit contient des piles au lithium-ion. Les lois locales, provinciales ou d'état et fédérales peuvent empêcher l'élimination des piles à la poubelle ordinaire. Consulter les autorités locales compétentes pour obtenir des informations sur les options d'élimination ou de recyclage disponibles.

ÉLIMINATION :

- Éliminer conformément aux réglementations appropriées.
- Toujours consulter et respecter les lois internationales, fédérales, provinciales ou d'état et locales concernant l'élimination des déchets dangereux. Certaines autorités exigent le recyclage de ce produit usagé. Il est encouragé de recycler la pile.
- Les piles au lithium-ion peuvent être jetées en toute sécurité dans le flux normal des déchets municipaux, puisque le gouvernement fédéral ne les définit pas comme des déchets dangereux. Toutefois, les piles au lithium-ion sont recyclables.
- Pour préserver les ressources naturelles, recycler ou éliminer les piles correctement.

▲ AVERTISSEMENT :

- Au moment du retrait, couvrir les bornes du bloc-piles avec du ruban adhésif robuste.
- Ne pas tenter de détruire ou désassembler le bloc-piles ou de retirer un de ses composants.
- Les piles doivent être recyclées ou éliminées correctement.
- De plus, ne jamais toucher les deux bornes avec des objets métalliques ou des parties du corps, car cela pourrait provoquer un court-circuit.
- Tenir à l'écart des enfants. Ne pas respecter ces avertissements peut provoquer un feu ou des blessures graves.
- Ce produit ne contient pas de mercure, de cadmium ou de lithium (métal).
- NE PAS INCINÉRER les éléments de pile.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Règlements sur les matériaux dangereux DOT des États-Unis (objet : transport terrestre)

Les piles au lithium-ion UN3480 de plus de 101 Wh ou les piles au lithium-ion UN3481 accompagnant un équipement de plus de 101 Wh avec un emballage correct peuvent être transportées selon la norme 49 CFR 173.185 par voie terrestre dans les États-Unis continentaux. L'étiquette IACO doit être apposée (UN3480 pour les piles uniquement et UN3481 pour les piles accompagnant un équipement).

Transport des marchandises dangereuses au Canada (objet : transport terrestre)

Les piles au lithium-ion UN3480 de plus de 101 Wh ou les piles au lithium-ion UN3481 accompagnant un équipement de plus de 101 Wh lors du transport terrestre au Canada doivent être déclarées comme des marchandises dangereuses. Les piles doivent être emballées selon la consigne d'emballage 965. Il faut apposer les étiquettes suivantes sur l'emballage : l'étiquette losange DG9 et l'étiquette d'avertissement à bordure rouge « Lithium-ion » (ICAO). L'emballage doit également présenter l'étiquette des piles au lithium-ion UN3480 avec le poids net des piles en kg. Le connaissance doit aussi indiquer piles au lithium-ion UN3480, 9, PGII ou piles au lithium-ion UN3481 accompagnant un équipement, 9, PGII.

Réglementations des marchandises dangereuses internationales (objet : transport aérien, maritime et terrestre)

Les piles au lithium-ion UN3480 de plus de 101 Wh ou les piles au lithium-ion UN3481 de plus de 101 Wh accompagnant un équipement lors du transport maritime seront considérées comme des marchandises dangereuses de catégorie 9 et doivent être emballées conformément à la consigne d'emballage 965 et présenter les étiquettes suivantes : l'étiquette losange DG9, l'étiquette d'avertissement à bordure rouge « Lithium-ion » (ICAO) et l'étiquette UN3480/3481 avec le poids du lithium en kg.

Les piles au lithium-ion UN3480 de plus de 101 Wh ou les piles au lithium-ion UN3481 de plus de 101 Wh accompagnant un équipement lors du transport aérien seront considérées comme des marchandises dangereuses de catégorie 9 et doivent être emballées conformément à la consigne d'emballage 965 et présenter les étiquettes suivantes : l'étiquette losange DG9, l'étiquette d'avertissement à bordure rouge « Lithium-ion » (ICAO), l'étiquette « Cargo Aircraft Only » et une étiquette indiquant le poids du lithium en kg dans la boîte.

Cette pile au lithium-ion rechargeable a passé les exigences d'épreuves de transport pertinentes, comme il est décrit dans le manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, troisième partie, section 38.3. Les rapports d'épreuves 38.3 de l'ONU sont maintenus par la compagnie.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conforme aux exigences d'épreuves de transport pertinentes, comme il est décrit dans le manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, troisième partie, sous-section 38.3.

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT : Cancer et dommages à la reproduction – www.P65Warnings.ca.gov

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis à titre d'informations uniquement. En cas de divergence, les informations fournies dans la fiche de données de sécurité de l'élément de pile sont prioritaires sur les informations fournies dans la fiche technique du bloc-piles.

Préparé par : Techtronic Industries Power Equipment

Comme les piles mentionnées aux présentes sont considérées comme des articles d'exemption et ne sont pas soumises à la norme de communication de risque de l'OSHA, une FDS n'est pas requise. Cette fiche est fournie à nos clients en tant que service.

Les informations et les recommandations décrites aux présentes sont données de bonne foi et sont supposées exactes à la date de préparation du document. TECHTRONIC INDUSTRIES POWER EQUIPMENT n'offre aucune garantie, ni explicite ni tacite, en ce qui concerne l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.